



D.14.210

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION,
DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION D'IMAGES

La Ville de ROYAN représentée par son Député-Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 2014 intervenue pour l'application des articles L2122.22 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoir du Conseil Municipal au profit du maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint, en vertu de l'arrêté ASG n°14.0689 en date du 17 avril 2014, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Autorise : La SAS CAMPING-CAR PARK

Dont le siège social se situe à : 12 rue du Traité de Paris - 44210 PORNIC

N° de SIRET : 53096623300021

A utiliser, reproduire et diffuser des photos présentes sur notre site Internet :

www.ville-royan.fr

sur le site Internet www.camping-car-park.com , les sites internet CAMPING-CAR-PARK dédiés aux aires d'étape du réseau CAMPING-CAR PARK, ainsi que sur leur communication papier et web, et ce pour une durée de cinq ans (5 ans).

Fait à ROYAN le 7 juillet 2014,

Signature et cachet de l'entreprise,
précédée de la mention « lu et approuvé »

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 juillet 2014

Pour la Ville,
Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO